Engagements

Guide du plan propreté

2010>2011

10 > 1 / Le service, c'est nous

20 > 2 / Le geste, c'est vous

30 > 3 / Le ramassage, la collecte

ARGENTEUIL

Argenteuil-Bezons
l'Agglomération

Ce guide est réalisé par la direction de la communication, en collaboration avec la direction de la propreté de l'Agglomération Argenteuil-Bezons.

Photos : Marianne Pollastro et Nicolas Messyasz - DR.
Tous droits de reproduction réservés.

La reproduction ou l'utilisation des contenus rédactionnels et graphiques sont soumises à l'autorisation express de l'Agglomération Argenteuil-Bezons.
Conception, rédaction et réalisation : agence Kharacter.

Impression : le Réveil de la Marne.

Tirage : 55 000 exemplaires sur papier PEFC, issu des forêts gérées durablement.

Sommaire

Mot du Président de l'Agglomération 4 <
Un engagement partagé 6 <

1 / Le service, c'est nous 10 <
Plan propreté, des moyens renforcés

Le service, c'est nous 12 <

Ce qui va changer à Argenteuil 14 <

Du matériel performant…
et surtout des hommes ! 18 <

2 / Le geste, c'est vous 20 <
Un engagement partagé !

Trier ses déchets, un acte civique simple 22 <

Déchets verts, qu'en faire ? 24 <

Encombrants mode d'emploi 25 <

La déchetterie mobile, comment l'utiliser ? 26 <

Allo propreté, un numéro vert unique
pour toutes vos questions sur le cadre de vie 29 <

3 / Le ramassage, la collecte 30 <
Guide d'utilisation

Mot du Président de l'Agglomération,
Maire d'Argenteuil

« Plan propreté : *améliorer, ensemble, notre vie quotidienne.* »

Le service, c'est nous, le geste, c'est vous. Ensemble, nous pouvons changer la vie quotidienne dans notre ville et améliorer le cadre de notre vie. C'est l'objectif de la campagne civique que nous engageons. Ce guide est un outil pour vous aider à développer ou confirmer les bonnes pratiques que nous devons partager. Il détaille également les moyens mis en œuvre par la collectivité. L'entretien de l'espace public tout comme une gestion des déchets domestiques plus respectueuse de notre environnement, relèvent d'un véritable engagement partagé. La participation de tous est indispensable. Notre engagement partagé repose également sur un dialogue citoyen, simple et pratique. C'est pourquoi le numéro vert (appel gratuit) « Allo Propreté » est à votre disposition pour signaler un dysfonctionnement et répondre à vos questions.

Comme je m'y étais engagé devant vous, j'ai demandé aux services de l'Agglomération de préparer et de mettre en œuvre ce « Plan propreté ». Ce plan d'action publique a pour objectif de faire d'Argenteuil une ville mieux entretenue, plus agréable à vivre et qui prend en compte l'exigence de développement durable.

Il mobilise de nombreux acteurs : les agents, les cadres territoriaux, les élus, les membres des conseils de proximité. Ainsi, par exemple, plusieurs mois de discussion et de réflexion avec les personnels ont permis d'aboutir à une nouvelle organisation de leur travail sur le terrain, à la fois plus pratique pour eux et plus efficace pour tous.

L'Agglomération a décidé de consacrer un investissement important à la remise à niveau du parc de matériel, afin qu'il soit adapté à l'étendue de notre ville et que les agents aient un outil de travail plus opérationnel.

Avec le plan propreté, notre ville poursuit son renouveau et la remise à niveau de ses services publics.

Je vous assure de ma détermination.

Philippe Doucet
Maire d'Argenteuil
Président de l'Agglomération
Argenteuil - Bezons

« Le service, c'est nous, *le geste, c'est vous.* »

Un engagement partagé

Améliorer la qualité du service rendu aux Argenteuillais en matière de propreté urbaine : l'objectif était clair, il se traduit aujourd'hui sur le terrain par des actions concrètes. Revue de détail d'un plan sans précédent qui change, au quotidien, notre cadre de vie.

2009, le tournant

Le mieux vivre ensemble ne se décrète pas. Il se travaille, s'élabore, grâce à la participation des acteurs de la Ville que nous sommes tous. La qualité de l'environnement urbain conditionne ce mieux vivre : les bonnes relations de voisinage, le sentiment de bien-être dans les rues, la proximité des services favorisant la simplicité des gestes…
C'est en allant à la rencontre des Argenteuillais et en écoutant les services chargés chaque jour du cadre de vie que Philippe Doucet, Maire d'Argenteuil et Président de l'Agglomération Argenteuil-Bezons, a souhaité une action coproduite par tous les acteurs concernés.
Elus, responsables et agents des services techniques chargés du cadre de vie, représentants d'AB Habitat, gardiens d'immeubles, tous se sont mis autour de la table entre juillet et décembre 2009, pour améliorer le service rendu aux Argenteuillais et Bezonnais en matière de propreté et de cadre de vie.

Une répartition des compétences efficace

La ville d'Argenteuil a transféré la compétence propreté et plus particulièrement la collecte des déchets ménagers à l'Agglomération Argenteuil-Bezons. Les moyens ainsi mutualisés sur les deux villes permettent une meilleure coordination des collectes.

Des ateliers thématiques

Forts des résultats d'une étude propreté réalisée auprès des habitants, tous les partenaires se sont réunis en ateliers pour définir des axes d'amélioration. Les agents de la propreté ont par exemple travaillé, quartier par quartier, sur des propositions portant sur les domaines de la qualité de vie : à quelle fréquence collecter les encombrants ? Comment améliorer la collecte sélective ? Serait-il opportun de créer des déchetteries mobiles ? Telles ont été les problématiques abordées…

« Le Maire a rendu compte des changements que le plan propreté allait apporter, tout en insistant sur le rôle déterminant que chacun de nous jouerait dans sa réussite. »

Décembre 2009, un engagement mutuel

Toutes ces pistes ont abouti à la définition du plan propreté aussitôt présenté par le Maire d'Argenteuil au cours des réunions de quartier de décembre 2009.
A cette occasion, il a rendu compte des changements que le plan propreté allait apporter aux habitants, tout en insistant sur le rôle déterminant que chacun de nous jouerait dans sa réussite.

Le plan propreté

Il a défini les moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre du plan. Le management et l'organisation des services ont été repensés pour plus d'efficacité, de cohérence et de proximité… la mobilisation de tous a permis le respect d'un calendrier qui s'échelonnera sur la ville jusqu'en 2011.

« Les agents des services propreté sont en contact avec les habitants. Ils ont eu la parole, ils ont pu dire ce qu'ils ressentaient, expliquer leurs besoins pour un meilleur service. »

⇢ Roger Burgot, Responsable des équipes de collectes ordures ménagères et tri sélectif.

⇢ Le calendrier du plan propreté

Juillet 2010 : Augmentation du rythme de collecte des encombrants et changement des périmètres de collecte des déchets verts.

Septembre 2010 : Lancement du numéro vert unique « allo propreté ».
Ramassage des dépôts sauvages 7J/7.

Octobre 2010 : Lancement de la généralisation des colonnes enterrées au pied des habitats collectifs.

Novembre 2010 : Renforcement de l'équipe de ramassage des corbeilles de rues.
Mise en place des déchetteries mobiles.
Livraison des nouvelles balayeuses et laveuses.
Balayage des rues une fois par semaine.

Mars 2011 : Lavage mécanique de toutes les rues tous les 3 semaines (hors période de gel).

1/

Le service, c'est nous

Plan propreté, des moyens renforcés

Le service c'est nous

Chaque jour, les agents de la propreté sillonnent les rues de notre ville. Balayage, nettoyage, ramassage des dépôts sauvages, collecte des encombrants, des déchets ménagers **chaque équipe a une mission : assurer à chacun un cadre de vie agréable, propre et respectueux de notre environnement.** C'est en écoutant ces hommes et ces femmes qui partagent notre quotidien que la Ville a conçu le plan propreté, qui répond au plus près aux attentes et aux besoins des Argenteuillais.

*Nous avons mis en place un **plan d'action** sur tout le territoire de l'Agglomération, avec :*

216
agents de la propreté

dans les rues de la ville, soit 19 % d'augmentation des effectifs.

52
véhicules dédiés au nettoiement et à la collecte

soit 37 % de véhicules propreté en plus.

- Un balayage systématique de toutes les rues communales chaque semaine.
- Un ramassage 7j/7 des dépôts sauvages grâce à une prise en compte collective.
- Une collecte d'encombrants hebdomadaire, selon un nouveau calendrier.
- Une offre exceptionnelle de déchetteries mobiles dans tous les quartiers.
- Une généralisation des colonnes enterrées en bas des collectifs.
- Une densification des corbeilles de rues et une équipe spécifique dédiée à leur ramassage.

Les déchets en 2009

Chiffres clés

⇢ **44 203**
tonnes *de déchets ont été collectés par les services de la propreté de l'Agglomération.*

⇢ **36 308**
tonnes *d'ordures ménagères.*

⇢ **2 500**
tonnes *d'emballages.*

⇢ **2 105**
tonnes *d'encombrants en porte à porte.*

⇢ **975**
tonnes *de verres.*

⇢ **2 315**
tonnes *de végétaux.*

Ce qui va changer à Argenteuil

Hier, aujourd'hui, demain : nous vous proposons de découvrir en images, la traduction du plan propreté sur votre quotidien. Chaque espace public d'Argenteuil, qu'il soit résidentiel ou à vocation industrielle, est concerné par le plan propreté. Ainsi, c'est le cadre de vie Argenteuillais dans son ensemble qui va être durablement amélioré grâce à l'action de tous.

Densifier et harmoniser le mobilier urbain

Avant :
les cantonniers vidaient les sacs de corbeilles des rues, et les déposaient au pied de ces dernières en attendant le passage d'un camion qui les collectait.

→ *Aujourd'hui :*
une unité spécifique est dédiée au vidage des corbeilles de rues et des sacs cantonniers. **Elle passera deux fois par jour selon les quartiers.** Les modèles de corbeilles sont peu à peu harmonisés pour une esthétique améliorée.

« Nous faisons attention à ne pas gêner les gens quand nous ramassons les poubelles, à ne pas faire trop de bruit. Quand elles sont bien rangées, il n'y a pas de problème. »

→ **Sylla Papa, Chauffeur**

le saviez vous ?

« L'entretien des cours d'école a aussi été repensé. Une équipe de gestion quotidienne dans les écoles a été mise en place pour une plus grande réactivité. »

Rendre les rues plus propres, chaque semaine

Avant :
Les moyens en hommes et machines ne permettaient pas le balayage mécanique régulier dans toute la ville.
Les rues commerçantes et les grands axes étaient privilégiés pour le lavage mécanique.

→ *Aujourd'hui :*
Toutes les rues sont balayées une fois par semaine, et la laveuse mécanique passe devant chez vous systématiquement toutes les trois semaines.

Équiper les collectifs de colonnes enterrées, mobilier urbain propre et simple d'accès

Avant :
50 colonnes enterrées étaient présentes en bas des immeubles collectifs.

⇢ *Aujourd'hui :*
113 colonnes enterrées permettent un accès plus simple pour la collecte, renforcent l'hygiène et facilitent le travail des agents de la propreté et des gardiens d'immeubles.

⇢ *Demain :*
Ce sera plusieurs centaines de colonnes enterrées qui seront installées sur la ville.

Faciliter la collecte des encombrants, grâce à des consignes simples

Avant :
Les encombrants étaient ramassés entre deux et quatre fois par mois.

⇢ *Aujourd'hui :*
Un jour dans la semaine, un ramassage d'encombrants est prévu dans votre quartier (voir p. 34 à 51).
En bas des immeubles collectifs, l'aménagement de locaux pour le stockage sera généralisé.
Les agents poursuivront leur collecte de déchets végétaux, en porte à porte, du 1er avril au 30 novembre.

Le déneigement à la portée de tous

Avant :
le salage était effectué uniquement par les agents de la voirie.

⇢ *Aujourd'hui :*
Grâce à la participation des conseils de proximité, 25 bacs à sel sont installés de novembre à mars dans les endroits stratégiques.
En cas d'alerte neige, ils seront décadenassés, utilisés par les habitants selon leurs besoins, et remplis au fur et à mesure par les agents.

le saviez vous ?

⇢ ***Encore 25 %***

des déchets ménagers sont refusés *par le centre de tri et ne sont pas recyclés parce qu'ils n'ont pas, ou mal, été triés.*

Ils sont alors réacheminés à l'usine d'incinération et facturés à la collectivité.

« L'important, c'est d'agir rapidement et de dialoguer avec les habitants. Quand nous résolvons un problème, ils nous appellent ensuite pour nous remercier. Mais c'est un service partagé. »

⇢ **Roger Burgot, Responsable de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif.**

Du matériel performant… et surtout des hommes !

Les agents du service propreté font partie intégrante de votre quotidien. À partir de quatre heures du matin et jusqu'à vingt heures, ils sont dans la ville, pour collecter les ordures ménagères, balayer les rues, veiller au recyclage des déchets, enlever les dépôts sauvages…
Acquisition de matériel performant, réorganisation du travail : le plan propreté donne aux agents plus de moyens pour rendre la Ville plus belle. Avec la participation de tous.

Qui sont-ils ?

⇢ Les responsables d'équipe,
de jour et de nuit, sont les interlocuteurs directs des habitants de la Ville. Leur travail va bien au-delà de l'organisation des missions des agents. Ils ont aussi une mission de sensibilisation des habitants et de veille sur l'espace public.
Garants de la qualité du service et du bon entretien du matériel, ces hommes sont mobilisés en permanence, près de vous.

⇢ Les agents de nettoiement
sont ceux que l'on côtoie le plus souvent dans la ville, les plus « visibles » au quotidien. Nettoyage, manuel ou mécanique, lavage à grande eau, vidage des corbeilles de rue…
ils sont attentifs à la préservation de votre cadre de vie.

⇢ Les agents de collecte (ou « ripeurs »)
sont chargés de ramasser et de collecter les déchets ménagers. Ce sont aussi les premiers concernés par la collecte sélective, ils vérifient que le contenu des bacs est bien conforme aux normes de tri. Attention portée lors des manœuvres des véhicules, vigilance sur le bruit… les chauffeurs sont sensibles à votre tranquillité.

« Les habitants ont pris la mesure de l' importance des bons gestes pour leur cadre de vie. Le ramassage des dépôts sauvages, y compris le week-end, qui évite les mauvaises habitudes, participe au sentiment de bien-être. Les rues nous semblent plus propres à nous aussi, les habitants appellent peu pour se plaindre. »

⇢ Gibello Sacco, ripeur

2/

Le geste, c'est vous

Un engagement partagé

un acte civique simple

Trier ses déchets,

Faire les bons gestes, des gestes simples, facilités par des containers bien identifiés, des jours et dates de collecte précis vous permettra de **donner une seconde vie à tous vos déchets et de diminuer le coût écologique et financier de leur traitement.**

Aujourd'hui, demain, pour le succès du plan propreté, nous comptons sur vous pour :

- ***Tenir compte des dates et heures*** *de collectes des déchets. Ce guide vous y aidera.*
- ***Suivre les consignes de tri.*** *C'est participer à la sauvegarde de la planète en permettant le recyclage, c'est aussi faire gagner du temps et réaliser des économies à la Ville. Des conseillers de tri sont là pour vous aider à faire les bons gestes.*
- ***Limiter la pollution visuelle.*** *Le ramassage des dépôts sauvages mobilise à lui seul 15 agents de la propreté. Dans chaque conseil de proximité, un référent propreté est présent pour les signaler au service propreté.*

le saviez vous ?

« *Vous pouvez déposer uniquement les bouteilles en verre (sans les bouchons) et les bocaux en verre (sans les couvercles) dans les colonnes prévues à cette effet.*
La vaisselle doit être déposée avec les ordures ménagères et les vitres à la déchetterie. »

Le tri sélectif, c'est simple...

● *Papier, carton, aluminium, boîtes de conserve, journaux... sont destinés aux bacs à couvercles bleus (voir p. 32).*

● *Les ordures ménagères non recyclables sont destinées aux containers à couvercles marrons (voir p. 32).*

Le verre est réservé aux colonnes d'apport volontaire réparties sur Argenteuil.

Rappel déchets à recycler :

à jeter en vrac dans les bacs à couvercles bleus

- ***Bouteilles et flacons plastiques :***
  Bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda
  Bouteilles de lessive, de liquide vaisselle, de javel...
  Flacons de produits d'hygiène et de beauté (flacons de gel douche, shampoing...)
  Bouteilles de lait, d'huile alimentaire...

- ***Boîtes métalliques :***
  Les boîtes de conserve, les cannettes...
  Les aérosols et les bidons (mousse à raser, désodorisant...).

- ***Les papiers et cartons :***
  Les cartons, cartonnettes de suremballages de pâtes, yaourts, gâteaux, purée, riz, céréales...

ATTENTION*, les cartons volumineux doivent être jetés avec les encombrants*
Les lettres, les journaux, magazines, prospectus...
Les briques alimentaires (jus de fruit, lait, soupe...).

qu'en faire ?

Déchets verts

Herbes, feuilles, végétaux, branches…
leur sort dépend de leur nature et de leur poids.
Ne les jetez jamais devant ou à proximité de chez vous, en pensant que les services propreté sauront s'en charger. Il s'agit d'un dépôt sauvage. **Le plan propreté a tout prévu pour vous simplifier la vie.**

▷ *Les déchets verts classiques* (tonte, petit branchage) doivent être déposés dans les sacs ou bacs prévus à cet effet.

▷ *Ces déchets verts sont collectés par les services propreté, une fois par semaine,* à jours fixes, selon des périmètres redéfinis, du 1er avril au 30 novembre.

▷ *Les branchages plus importants* doivent être présentés en fagots de 1,20 m maximum pour un poids ne dépassant pas 20 kg.

▷ *Les autres solutions:*
la déchetterie Azur
4, rue du Chemin vert
ou les déchetteries mobiles
(voir p. 26 à 29)

« *La gestion des déchets verts était problématique pour la Ville. La déchetterie mobile permettra aux habitants de disposer d'un moyen de ramassage pratique.* »

Encombrants

mode d'emploi

Le dépôt d'encombrants sur le trottoir est-il le meilleur moyen de s'en débarrasser ?

- Oui. Mais à des jours et heures fixes, et grâce à un calendrier amélioré.

La collecte des encombrants est l'un des sujets de préoccupation majeure des Argenteuillais.

Ces objets qui, pour vous, ont terminé leur usage peuvent pourtant avoir une deuxième vie.

A condition d'être déposés à la bonne place, au bon moment. Les dépôts sauvages, qui enlaidissent une Ville et peuvent être dangereux, n'ont plus lieu d'être à Argenteuil et coûtent cher aux Argenteuillais.

⇢ *Qu'est-ce qu'un encombrant ?*

Le mobilier forme l'essentiel des encombrants. Ils doivent être déposés après 20 heures, la veille du jour de collecte, en fonction du calendrier (voir p. 34 à 52)

⇢ *Qu'est-ce que n'est pas un encombrant ?*

Gravats, déchets sanitaires, pneumatiques, batteries, huiles de vidange, produits toxiques, bouteilles de gaz, portes et baies vitrées.
Ils doivent être déposés à la déchetterie mobile ou à la déchetterie Azur (voir p. 26).

« *Les habitants ont pris la mesure de l'importance des bons gestes pour leur cadre de vie. Le ramassage des dépôts sauvages, y compris le week-end, participe à leur sentiment de bien-être.* »

Gibello Sacco, ripeur

comment l'utiliser ?

La déchetterie mobile

À partir du 19 novembre, dans huit secteurs d'Argenteuil et une fois par mois, la déchetterie vient à vous. Vous permettre d'avoir une démarche citoyenne, de prévoir le dépôt de vos déchets bien à l'avance et près de votre domicile… c'est un service exceptionnel, unique dans le département, que les conseils de proximité ont contribué à mettre aujourd'hui à votre portée.

Pourquoi la déchetterie mobile ?

C'est un souci bien connu des Argenteuillais. Déchets verts conséquents, gravats, ferraille, batteries… nécessitent, un système de traitement spécifique, qui ne peut pas être pris en charge par les agents de la propreté de l'Agglomération. Mais, prendre une voiture pour accéder à la déchetterie n'est pas possible pour tout le monde.

Ainsi, la déchetterie mobile est une structure souple, qui vous permet d'effectuer ce geste responsable en vous faisant gagner du temps.

Installée dans huit points de la ville en alternance, elle accueille tous les Argenteuillais suivant un calendrier spécifique.

La déchetterie mobile dans votre quartier

Chaque vendredi et samedi, de 13h à 18h, à votre portée :

Marché Joliot Curie :
- 1er vendredi du mois

Rue Charles Lecoq, parking Cuisine Centrale :
- 2ème samedi du mois

Rue d'Ascq, parking du groupe scolaire Paul Langevin :
- 3ème samedi du mois

Marché Héloïse :
- 1er samedi du mois

Marché de la Colonie :
- 2ème vendredi du mois

Marché des Coteaux :
- 3ème vendredi du mois

Boulevard de la Résistance :
- 2ème samedi du mois

Parking rond point Mazagran, en face du groupe scolaire Volembert :
- 4ème samedi du mois

Facilement identifiable :

deux drapeaux signalent le point d'entrée, où vous serez accueillis et informés sur la marche à suivre.
Des panneaux d'information vous indiqueront la destination des déchets en fonction de leur filière.

Eco-responsable :

Vous savez immédiatement où déposer vos déchets, la collecte étant organisée par filière, divisée en quatre espaces : objets encombrants, déchets incinérables, végétaux, « multi-flux » pour les autres déchets.

« Les premiers tests d'utilisation de la déchetterie mobile ont été très concluants. Demain, le dispositif concernera tous les Argenteuillais. »

« Offrir à tous un accès à une déchetterie, limiter les dépôts sauvages par une collecte de proximité : les déchetteries mobiles apportent une réponse adaptée aux problèmes des habitants. »

⇢ Ce que l'on peut déposer dans les déchetteries.

Les déchets acceptés

Déblais et gravats issus du bricolage familial, plâtre, terre, tontes de pelouse, produits d'élagage, branchages, déchets végétaux, plastiques, bois, déchets incinérables, objets encombrants (meubles, literie,…), équipements électriques et électroniques ferraille, cartons d'emballages, journaux et magazines, batteries, huiles de vidange par quantité inférieure à 20 litres, déchets ménagers spéciaux jusqu'à 5 litres, pneus sans jantes (maximum 4 pneus VL).

Les déchets refusés

Ordures ménagères, cadavres d'animaux, éléments entiers de véhicules, produits toxiques, corrosifs, instables ou dangereux au-delà de 5 litres, produits explosifs, amiantés ou radioactifs, déchets anatomiques, infectieux, déchets industriels spéciaux.

La déchetterie Azur :

*Elle reste accessible **tous les jours** (sauf le 25 décembre, 1er janvier et 1er mai),*
de 9 heures à 18 heures du 1er octobre au 31 mai
et de 9 heures à 20 heures du 1er juin au 30 septembre.
Vous pouvez y déposer tous les déchets issus des ménages.

⇢ Qui est concerné ?

Tous les habitants des communes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine.
***L'accès est gratuit,** sur présentation de la Vignette Azur, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.*
Vous pouvez vous y rendre avec tout véhicule léger de moins de 3,5 tonnes, et/ou voiture attelée d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg.

⇢ Où ?

4 rue du Chemin vert - 95100 Argenteuil

Allo propreté,

un numéro vert unique pour toutes vos questions

Vous avez une question à poser aux services de la Ville sur tout ce qui concerne votre cadre de vie au quotidien

- *Comment ne plus voir cette vieille télévision abandonnée sur le parking ?*
- *J'ai fait des travaux chez moi. Où et quand me débarrasser des gravats ?*
- *L'éclairage public dans ma rue ne fonctionne plus. À qui m'adresser ?*

Ce guide répond à un certain nombre de vos interrogations.

Et, parce que rien ne vaut le contact simple et direct, un numéro Vert (gratuit) est désormais à votre disposition. Voirie, assainissement, éclairage public, propreté, déchets…

⇢ Vous aurez toutes les réponses à vos questions en appelant.

N°Vert 0 800 35 20 71
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Autres possibilités :
Par courriel : cadredevie@ca-ab.fr

Magnet fourni avec ce guide

Pratique : le numéro allo propreté

Utile : il fixe sur votre frigo votre carte de ramassage.

3/

Le ramassage, la collecte

Guide d'utilisation

> 32

Rue par rue, jour par jour, voici l'organisation de la collecte telle qu'elle a été définie par le nouveau plan propreté.

Comment utiliser ce calendrier ?

Ordures ménagères, encombrants, collecte sélective, végétaux… voici un mémo simple pour savoir quand déposer vos déchets dans les bacs prévus à cet effet, et vos encombrants devant votre porte.

Les ordures ménagères

Les OM sont celles de votre quotidien. Elles sont collectées de deux à quatre fois par semaine, en fonction des rues et de la densité de la population (immeubles ou zones pavillonnaires).

Les déchets recyclables (tri)

sont constitués des emballages qui pourront faire l'objet d'un retraitement : papiers, cartons, plastiques, journaux, canettes… Ils doivent être secs et propres pour pouvoir être traités.

Les encombrants

sont collectés une fois par semaine dans votre rue. Rappel : les encombrants sont essentiellement les meubles (matelas, sommiers, tables…). Ils doivent être déposés sans gêner la circulation des piétons. L'électro-ménager ou les biens d'équipement (ordinateurs) hors d'usage, les gravats ou la ferraille ne sont pas des encombrants. Il doivent être déposés en déchetterie ou déchetterie mobile. (voir p. 28).

Les déchets verts

c'est-à-dire les végétaux, font désormais l'objet d'une collecte organisée du 1er avril au 30 novembre, une fois par semaine (voir p. 24). Des sacs en papier de 100 litres sont mis gratuitement à votre disposition dans les mairies de quartier.

---→ Une question, un conseil ?

Allo propreté

N°Vert 0 800 35 20 71

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Abattoir (av. de l')						
Abbé-Fleury (rue de l')						
Abbé-Ruellan (rue de l')						
Abricotiers (allée des)						
Adolphe-Régis (allée)						
Aigle (rue de l')						
Airelles (rue des)						
Albert (rue d')						
Albert-Robida (rue)						
Alembert (place d')						
Alessandria (place d')						
Alexandre (allée)						
Alexandre-Dumas (rue)						
Alexandre-Ribot (rue)						
Alfred-Colas (rue)						
Alfred-Labrière (rue)						
Alfred-St-Pierre (rue)						
Allobroges (rue des)						
Alouettes (rue des)						
Alpes (rue des)						
Alsace (rue d')						
Amandiers (allée des)						
Ambroise-Croizat (rue)						
Ambroise-Thomas (rue) N° impairs						
Ambroise-Thomas (rue) N° pairs						
Amédée-Jouy (rue)						
Amélie (av.)						
Amiens (rue d')						
Anatole-France (rue)						
Anatole-Lucas (rue)						
André-Leguellec (rue)						
Angers (rue d')						
Angoumois (rue de l')						
Antonin-Georges-Belin (rue) du 1 au 39 impairs						
Antonin-Georges-Belin (rue) du 2 au 38 pairs						
Antonin-Georges-Belin (rue) autres numéros						
Aquitaine (square d')						

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Argenteuil (av. d')						
Argenteuil (rue d')						
Aristide-Briand (place)						
Arras (rue d')						
Arthur Rimbaud (rue)						
Artois (imp. d' et rue de l')						
Ary-Scheffer (rue)						
Ascq (rue d')						
Asperge (rue de l')						
Aubépines (rue des)						
Aubry-Vitet (rue)						
Auguste-Delaune (rue)						
Aulnettes (rue des)						
Auvergnats (rue des)						
Auvergne (rue d')						
Aveyron (rue de l')						
Azalées (imp. des)						
Balmont (rue de)						
Balsamines (rue des)						
Banque (av. de la)						
Baratier (rue)						
Barentin (chemin de)						
Barentin (rue de)						
Basques (rue des)						
Baudin (rue)						
Bavard (rue de)						
Bayard (rue)						
Béarn (rue de)						
Béarnais (rue des)						
Beauséjour (av.)						
Beer (rue)						
Beethoven (allée)						
Bel-Air (rue du)						
Bellevue (rue de)						
Berceau (rue du)						
Béringier (rue)						

> 34

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bérionne (rue de la)						
Berlioz (allée)						
Berrichons (rue des)						
Berry (rue du)						
Beurriers (rue des)						
Bezons (quai de)						
Bicheret (rue)						
Birkel (allée)						
Bizet (rue du)						
Blaise-Pierre (rue)						
Blanche (av.)						
Blériot (av.)						
Bleuets (rue des)						
Bois-Marin (rue du)						
Bon-Sens (rue du)						
Bordelais (rue du)						
Boucher-Roy (rue)						
Bouin (rue de)						
Bouleaux(sente des)						
Bourceron (bd)						
Bourgogne (rue de)						
Bourguignons (rue des)						
Bourse (av. de la)						
Bretons (rue des)						
Briards (imp. des)						
Bridault (av.)						
Brodeuses(rue des)						
Buan (rue de)						
Bûchettes (rue des)						
Buffet (rue du)						
Butte-Blanche (rue de la)						
Cabernet (rue de)						
Caillebotte (rue Gustave)						
Calais (rue de)						
Cantal (rue du)						
Canuts (place des)						

35 <

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Capitaine-Chauvelot (pl. du)						
Capucines (rue des)						
Carême-Prenant (rue)						
Carnot (rue et place)						
Carrières (rue des)						
Cas-Rouges (rue des)						
Catalans (rue des)						
Cavée (rue de la)						
Cèdres-Bleus (rue des)						
Celtes (rue des)						
Cépage Morillon (rue du)						
Cévennes (rue des)						
Chailloit (rue de)						
Champagne (rue de)						
Champguérin (rue de)						
Champioux (rue des)						
Chanconnet (rue de) du 1 au 27 et du 2 au 30						
Chanconnet (impasse et rue de) autres numéros						
Chanteloup (rue de)						
Chanzy (av.)						
Chapelle (rue de la)						
Chardonnay (rue du)						
Chardonneret (rue du)						
Charentais (imp. des)						
Charles-Lecoq (rue et impasse)						
Charles-Michels (rue)						
Charmeraie (imp.)						
Charmes (rue des)						
Charpentier (rue)						
Charretiers (rue des)						
Chasseurs (rue des)						
Châtaigniers (rue des)						
Château (av. du)						
Chemin-de-Fer (av. du)						
Chemin-Vert (rue du) du 2 au 12						
Chênes (rue des)						

> 36

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Chesnaye (rue de la)						
Chèvrefeuilles (rue des)						
Chevreul (rue du)						
Childebert (rue)						
Chopin (allée)						
Cinq-mars (av. du)						
Claire (av.)						
Claude-Monnet (rue)						
Clos-des-Moines (rue du)						
Cloviers (rue des)						
Coins (rue des)						
Colibris (allée des)						
Colombes (allée des)						
Colonel-Fabien (place et rue du)						
Commandant-Doué (rue du)						
Commune de Paris (pl. de)						
Coq (rue du)						
Coquelicots (rue des)						
Cormeilles (allée de)						
Cormeilles (route de)						
Cornets (rue des)						
Corse (rue de la)						
Costes-et-Bellonte (rue)						
Coteaux (rue des)						
Coudray (rue de)						
Coudriers (rue des)						
Courçon (rue de)						
Courlis (rue des)						
Couronne d'Orgemont (rue de la)						
Craonne (rue de la)						
Croix-Duny (rue de la)						
Cuiry (rue de)						
Dahlias (rue des)						
Danielle-Casanova (rue)						
Dantier (rue)						
Danton (rue)						

37 <

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Dauphiné (rue du)		OV	O	T		O
Dauphinois (allée des)	O		TV	O	O	
David (av.)	O	O		TV		O
Defresne-Bast (rue)	O	O	T		OV	
Denis-Diderot (pl.)	O	O	OT	O	OO	O
Denis-Roy (rue)	O	O	T		OV	
Déserts (rue des)	O		TV	O	O	
Désiré-Granet (rue)		O			O	O
Dessau (pl.)	O	O	OT	O	OO	O
Devisme (av.)	O		T	O	OV	
Diane (rue de)	O	O	T		OV	
Dix neuf-Mars-1962 (rue du)	O	O	T		OV	
Dixmude (rue de)		OV	O	T		O
Docteur-Lamaze (allée du)	O		T	O	O	
Docteur-Leray (rue du)	O	O	T		OV	
Docteur-Rouquès (rue du)	O		T	O	O	
Docteur-Roux (rue du)	O	O		TV		O
Douaumont (rue de)	O	O		TV		O
Douce-Fève (rue de la)	V	O	O	T		O
Druides (rue des)	V	O	O	T		O
Dubaut (rue)		OV	O	T		O
Duguay (rue et impasse) du 1 au 45 et du 2 au 66	OO		T	V	O	
Duguay (rue) autres numéros	O	O		TV		O
Dulong (rue)	O		T	O	OV	
Eaubonne (rue d')		OV	O	T		O
Ecoles (rue des)	O	O	T		OV	
Ecureuil (allée de l')	O	O	OT	O	OO	O
Edouard-Manet (rue)	O	O	OT	O	OO	O
Eglantines (rue des)	O	O		TV		O
Eglise (ruelle de l')	O	O	OT		OV	
Elsa-Triolet (allée)	O	O	OT	O	OO	O
Emile-Gasparani (imp.)		OV	TO			O
Emile-Giraut (rue)	OO	O	O	TTV	O	O
Emile-Kahn (allée)	O		T	O	O	
Emile-Saloy (rue)	O		T	O	OV	

> 38

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Enghien (route d')	O		TV	O	O	
Entente (rue de l')		OV	O	T		O
Epervier (rue de l')	O	O		TV		O
Epinay (rue et chemin d') du 1 au 209 et du 2 au 232	O		T	O	OV	
Epinay (rue d') du 232 au 384 et du 209 au 323	O		TV	O	O	
Epinay(square)	O		T	O	OV	
Epinette (rue et chemin de l')	O	O		TV		O
Equité (rue de l')	O	O		TV		O
Erables (rue des)	O	O		TV		O
Ermitage (rue de l')	V	O	O	T		O
Ernest-Bray (rue)	O	OO	OT	O	OV	O
Ernestine (rue)	O	O	T		OV	
Ernest-Renan (rue)	O		TV	O	O	
Espace (av de l')		OV	O	T		O
Etienne-Bast (rue)	O	O	T		OV	
Etienne-Chevalier (rue)	O	O	T		OV	
Etienne-Dolet (rue)	O		TV	O	O	
Etienne-Tarnier (rue)	O	O	T		OV	
Eugène-Godard (rue)	V	O	O	T		O
Eugène-Heudes (rue)	V	O	O	T		O
Europe (place de l')	O	O	OT	O	OO	O
Fanouillets (rue des)		OV	O	T		O
Fauvette (rue de la)		O			O	O
Félifeu (rue et chemin de)	V	O	O	T		O
Ferdinand-Berthoud (rue) du 1 au 61 et du 2 au 62	OO		T	V	O	
Ferdinand-Berthoud (rue) autres numéros	O	O		TV		O
Fernand-Cormon (rue)	O		TV	O	O	
Fernand-Léger (allée)	O	O	OT	O	OO	O
Fernand-Salles (av.)	O		T	O	OV	
Fief (rue du)	O	O	T		OV	
Figuier (rue des)	V	O	O	T		O
Figuiers Blancs (rue des)	O	O		TV		O
Flache (rue de la)	O	O	T		OV	
Flamands (rue des)	O		TV	O	O	

39 <

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fleurs (allée des)						
Floréal (rue)						
Folie (rue de la)						
Fontaine de Vaucelle (allée de la)						
Fontaine d'Isabelle (sentier de la)						
Fosse-aux-Loups (rue de la)						
Foyer (rue du)						
Frade (ruelle)						
François-Villon (allée)						
Frantz-Liszt (allée)						
Frecul (chemin de)						
Frènes (imp. des)						
Frères-Signolle (rue des)						
Frette (route de la)						
Furnes (rue de)						
Gabriel-Péri (av.)						
Galliéni (bd)						
Gambetta (rue)						
Gandon-Texier (bd)						
Gascons (rue des)						
Gaston-Daguenet (rue)						
Gaston-Maurer (rue)						
Gaston-Monmousseau (rue)						
Général-de-Gaulle (av.) N° impairs						
Général-de-Gaulle (av.) N° pairs						
Général-Delambre (bd du)						
Général-Leclerc (bd du) du 1 au 17 et du 2 au 24						
Général-Leclerc (bd du) À partir du 19 et du 26						
Genneté (rue de)						
Georges-Braque (pl.)						
Georges-Brassens (allée)						
Georges-Clémenceau (av.)						
Géraniums (impasse des)						
Gérard-Philipe (rue)						

> 40

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Gibet (rue du)						
Giot (rue)						
Glacière (ave et villa de la)						
Glaïeuls (rue des)						
Glycines (rue des)						
Gobelins (rue des)						
Gode (rue de)						
Gounod (rue)						
Grande-Ceinture (rue de la)						
Grandes-Fontaines (rue des)						
Grande-Tour (rue de la)						
Grande-Voie (rue de la)						
Grand-Prieur (rue du) du 1 au 95						
Grand-Prieur (rue du) à partir du 97						
Grands-Saules (rue des)						
Graviers (rue des)						
Grégoire-Collas (rue)						
Grenoble (rue de)						
Griffe d'Argent (allée de la)						
Grives (rue des)						
Groseillers (allée des)						
Gui (allée du)						
Gustave-Courbet (allée)						
Guy-de-Maupassant (allée)						
Guy-Môquet (rue)						
Guyonnet (rue et impasse)						
Haie-Normande (allée de la)						
Hector-Berlioz (allée)						
Héliotropes (rue des)						
Héloise (bd) du 2 au 92						
Héloise (bd) à partir du 94						
Henri-Barbusse (rue) du 1 au 41 et du 2 au 52						
Henri-Barbusse (rue) du 43 au 117 et du 52bis au 128						
Henri-Barbusse (rue) autres numéros						

41 <

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Henri-Boucher (rue)						
Henri-Dunant (rue) N° impairs						
Henri-Dunant (rue) N° pairs						
Henriette (rue)						
Henri-Vasseur (rue et impasse)						
Henri-Wallon (allée)						
Hêtres (imp. des)						
Heurneuse (rue de la)						
Hirondelles (allée des)						
Hoche (rue)						
Hôtel-Dieu (rue de l')						
Huit-Mai-1945 (rue du) N° impairs						
Huit-Mai-1945 (rue du) N° pairs						
Ile-de-France (rue de l')						
Indes (rue des)						
Irène-et-Frédéric-Joliot-Curie (rue)						
Iris (rue des)						
Isabelle (rue)						
Jacques-Brel (rue)						
Jacynthes (rue des)						
Jardins (allée des)						
Jasmins (rue des)						
Jean-Allemane (bd) du 1 au 69 et du 2 au 72						
Jean-Allemane (bd) à partir du 73 et du 74						
Jean-Borderel (rue) N° impairs						
Jean-Borderel (rue) N° pairs						
Jean-Bouin (rue)						
Jean-Charcot (rue)						
Jean-Cocteau (allée)						
Jean-de-la-Fontaine (rue et square)						
Jean Etienne Delacroix (rue)						
Jean-Eurieult (pl.)						
Jean-Grandel (rue)						
Jean-Jacques-Rousseau (rue)						
Jean-Jaurès (av.) du 1 au 47 et du 2 au 40						
Jean-Jaurès (av.) autres numéros						

> 42

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jean-Lurçat (rue et allée)						
Jean-Mermoz (rue)						
Jean-Moulin (rue)						
Jeanne-d'Arc (bd)						
Jean-Pierre-Bourquart (rue)						
Jean-Pierre-Timbaud (rue)						
Jean-Poulmarch (rue)						
Jean-Richard-Bloch (rue)						
Jean-Rouanne (rue)						
Jolival (rue de)						
Jorand (rue)						
Jordaens (allée)						
Joseph-Bara (rue)						
Joséphine (av.)						
Jules-Ferry (bd)						
Jules-Guesde (rue)						
Jules-Vercruysse (rue)						
Jura (rue du)						
Justice (rue de la)						
Karl-Marx (bd)						
Kléber (rue)						
Kruger (rue)						
Lamartine (rue)						
Landais (pl. des)						
Languedoc (rue du)						
Lanzeray (allée)						
Laugier (rue)						
Lauriers (rue des)						
Legrand (av.)						
Lemoine-Rivière (rue)						
Léo-Batton (rue)						
Léon-Feix (bd)						
Léopold-Gautherin (rue)						
Léopold-Hirsch (rue et place)						
Lévèque (rue)						
Lhérault-Clouqueur						

43 <

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Liberté (rue de la)						
Liège (rue de)						
Lieutenant-Colonel-Prudhon (rue du)						
Lieutenant-Moreels (pl. du)						
Lilas (rue des)						
Limoges (rue de)						
Limousin (rue du)						
Liserons (rue des)						
Locarno (rue de)						
Lorraine (pl.)						
Lorraine (rue de)						
Louis-Blanc (rue)						
Louis Daguerre						
Louise (imp.)						
Louis-Jouvet (rue)						
Louis-Lhérault (rue)						
Louis-Taillandier (rue)						
Lucien Barbier (rue)						
Lucien-Sampaix (rue)						
Luitte (rue de la)						
Lupins (rue des)						
Lutèce (rue de)						
Lys (allée du)						
Madeleine-Béjart (rue)						
Magnolias (rue des)						
Mainville (rue de)						
Majolie (impasse)						
Malcouture (rue et impasse de)						
Malherbe (pl.)						
Mans (rue du)						
Marais (av. du)						
Marceau (imp.)						
Marceau-Guillot (bd)						
Marcelle-Laget (rue et clos)						
Marcel-Loffel (rue)						
Marche (rue de la) du 2 au 26 et du 1 au 5						

> 44

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Marche (rue de la) Autres Numéros						
Marduvale (clos de la)						
Maréchal-Foch (av. du)						
Maréchal-Joffre (av. du)						
Marguerite (rue)						
Maria (av.)						
Maria-Andréa (allée)						
Marinette-Revillon (rue)						
Marjolaine (rue de la)						
Marseillaise (rue de la)						
Marthe (av.)						
Martinet (rue)						
Martin-Fontaine (rue)						
Martin-Luther-King (allée)						
Martyrs-de-Châteaubriant (bd des)						
Massenet (imp.)						
Massiges (rue des)						
Maully (rue de)						
Maurice-Berteaux (bd)						
Maurice-Rechsteiner (rue)						
Maurice-Utrillo (av) du 1 au 85 et du 2 au 62						
Maurice-Utrillo (av) Autres numéros						
Mélèzes (allée des)						
Merisiers (allée des)						
Merles (allée des)						
Mésange (rue de la)						
Messiers (rue des)						
Michel-Carré (rue) du 1 au 39 impairs et du 2 au 44						
Michel-Carré (rue) autres numéros						
Michelet (rue)						
Michelet (sq.)						
Mignon (rue)						
Mignon-Boucher (rue)						
Mimosas (rue des)						
Mirabeau (bd)						

45 <

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Molière (allée)	●	●	● ●	●	● ●	●
Mont-d'Orge (pl. du)	●		● ●	●	●	
Montesquieu (rue)	●	●	●		● ●	
Montfaucon (rue de)	●		●	●	● ●	
Montigny (rue de) du 2 au 82 pairs		●			●	●
Montigny (rue de) autres numéros	●	●		● ●		●
Montmorency (rue de)	●	●	●		● ●	
Morifosse (rue de)		● ●	●	●		●
Morinval (rue de)		● ●	●	●		●
Moulin (rue du)	●	●	●	●	●	
Moulin-Sarrazin (rue du) du 2 au 74 et du 1 au 75	●	●		●	●	●
Moulin-Sarrazin (rue du) autres numéros	●	●		● ●		●
Moulins-de-Sannois (rue des)		● ●	●	●		●
Mozart (allée)	●	●	● ●	●	● ●	●
Muguet (av. du)	●	●		● ●		●
Murgers (rue des)	●	●	●	●		●
Myosotis (rue des)	●	●		● ●		●
Nancy (rue de)		● ●	●	●		●
Navarre (rue de)	●	●	●	●		●
Nicéphore-Niepce (rue)	●	●		● ●		●
Nivernais (rue du)	●	●	●	●		●
Noblet (rue)	●		●	●	● ●	
Nobleterre (rue et impasse)		● ●	●	●		●
Nonaise (rue de la)	●	●	●	●		●
Nord (rue impasse)		● ●	●	●		●
Normandie (rue de)		● ●	●	●		●
Normands (rue des)	●		● ●	●	●	
Notre-Dame (rue)	●	● ●	● ●	●	● ●	●
Noyers (imp. des)		● ●	●	●		●
Noyon (rue de)	●	●	● ●	●	● ●	●
Nungesser-et-Coli (rue)	●	●		● ●		●
Odette (allée)	●	●		●	●	●
Œillets (rue des)	●	●		● ●		●
Oiseaux (allée des)	●	●	●	●		●
Oliviers (allée des)	●	●	●	●		●

> 46

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Onze-Novembre (pl. du)	●	●		● ●		●
Oradour-sur-Glane (rue d')	●	●		● ●		●
Orchidées (allée des)	●	●		● ●		●
Orgemont (rue d')	●		● ●	●	●	
Orgeval (av. d')	●		● ●	●	●	
Ormeaux (rue des)	●	●		● ●		●
Ouches (rue des)	●	●	● ●		● ●	
Ouest (rue de l')		●			●	●
Paix (rue de la)	●	●		● ●		●
Pâquerettes (rue des)	●	●	●	●		●
Paradis (rue de)	●	●	●		● ●	
Parc (av. du)	●	●		● ●		●
Pardon (rue du)	●	●		● ●		●
Parmentier (rue)	●	●		● ●		●
Passemay (rue de)	●	●	●	●		●
Passiflore (rue de la)	●	●		● ●		●
Pasteur (rue et allée)	●		● ●	●	●	
Paul-Broca (sq.)	●	●	●		● ●	
Paul-Cézanne (allée)	●		● ●	●	●	
Paul-Eluard (allée)	●	●	● ●	●	● ●	●
Paul-Vaillant-Couturier (rue) du 1 à 55 et du 2 au 38	●	●	●		● ●	
Paul-Vaillant-Couturier (rue) du 40 au 64 et du 57 au 165	●	● ●	● ●	●	● ●	●
Paul-Vaillant-Couturier (rue) du 70 au 136	●	●	● ●		● ●	
Pavillon (chemin du)	●	●	●		● ●	
Pêchers (rue des)	●	●	●	●		●
Perouzet (rue du)	● ●		●	●	●	
Perreux (rue du) du 2 au 16 et du 1 au 15	●	●	●		● ●	
Perreux (rue du) du 17 au 93 et du 18 au 90	● ●		●		● ●	
Perreux (rue du) autres numéros	●	●		● ●		●
Petite-Ruelle (rue de la)		● ●	●	●		●
Petit-Marly (av. du)	● ●		●	●	●	
Peupliers (rue des)	●	●		● ●		●

47 <

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Picardie (rue de)						
Picards (impasse des)						
Pie (rue de la)						
Pierre (impasse de la)						
Pierre-Curie (bd)						
Pierre-Guienne (rue)						
Pierre-Guillot (rue)						
Pierre-Joly (rue)						
Pierre-Legay (rue)						
Pierre-Marcel (allée)						
Pierre-Sémard (pl.)						
Pieux (rue des)						
Pinsons (rue des)						
Pivoines (rue des)						
Plaisance (av. de)						
Plante (rue de)						
Platanes (allée des)						
Plâtriers (rue des)						
Poirier-Fourrier (rue du) du 43 au 69						
Poirier-Fourrier (rue du) autres numéros						
Poitevins (imp. des)						
Poitou (rue du)						
Pommiers (allée des)						
Pont-à-Mousson (rue de)						
Pontoise (route de)						
Porte-des-Près (rue de la)						
Poste (rue de la)						
Poste-Prolongée (rue de la)						
Prébuard (rue du)						
Primevères (allée des)						
Procession (rue de la)						
Provençaux (rue des)						
Prunet (rue et allée et impasse)						
Puits (rue du)						
Pyrénées (rue des)						
Quatre-Tournants (rue des)						

> 48

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Raguenets (rue des)						
Ramousset (rue du)						
Raspail (rue)						
Récappé (rue)						
René-Briand (rue)						
Rennes (rue de)						
Renoir (allée Auguste)						
Repos (rue du)						
République (rue de la)						
Résédas (rue des)						
Résistance (boulevard de la)						
Rethondes (rue de)						
Rhin et Danube (rue)						
Rino-Della-Negra (rue)						
Robespierre (rue)						
Rochefort (rue de)						
Roland Toutain (rue)						
Romain-Rolland (allée et place)						
Romarins (allée des)						
Roncevaux (rue de)						
Ronsard (allée)						
Roquelaure (avenue)						
Roses (rue des)						
Rosière (rue de)						
Rossignols (rue des)						
Rouet (allée du)						
Rouget-de-Lisle (rue)						
Roussillon (rue du)						
Royer (voie)						
Sabliere (sente de la)						
Sabot (ruelle)						
Salonique (rue de)						
Salvador-Allende (esplanade)						
Sanguinet (rue de)						
Sapins (avenue des)						
Sauvignon (rue de)						

49 <

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Savoyards (allée des)	●		● ●	●	●	
Seine (rue de)	●	●	● ●		● ●	
Sisley (allée)	●	●	● ●	●	● ●	●
Sitelles (allée des)	●	●		● ●		●
Soleil (avenue du)	●	●		● ●		●
Solidarité (rue de la)	●	●	●		● ●	
Somme (rue de la)	●		● ●	●	●	
Somme-Py (rue de la)	●	●	●	●		●
Sorbier (allée du)	●	●		● ●		●
Souain (rue de)		● ●	●	●		●
Soulezard (allée)	●	●	● ●	●	● ●	●
Source (rue de la)		● ●	●	●		●
Stalingrad (avenue de)	●		● ●	●	●	
St-Ferdinand (place)	●		● ●	●	●	
St-Gratien (route de)	●		● ●	●	●	
St-Just (place)	●	●	● ●	●	● ●	●
St-Mihiel (rue)	●	●	●	●		●
St-Quentin (rue de)		● ●	●	●		●
Strasbourg (rue de)		● ●	●	●		●
St-Vincent-de-Paul (rue)	●	●	●		● ●	
Taillandier (rue)	●	●	●		● ●	
Temple (rue du)	●	●	●		● ●	
Théodore (impasse)	●	●		● ●		●
Théophile (avenue)	● ●		●	●	●	
Tilleuls (sentier des)	●		● ●	●	●	
Touraine (rue de)		● ●	●	●		●
Tour-Billy (rue de la)	●	●	●		● ●	
Touzelin (rue)	●	●	●		● ●	
Treilly (rue du)	●		● ●	●	●	
Triage (rue de)	●	●	●		● ●	
Trois-Mousquetaires (rue des)	●	●	●		● ●	
Trouillet (rue du)		● ●	●	●		●
Troupeau (rue du)	●	●		● ●		●
Union (rue de l')	●	●		● ●		●
Vachon (impasse de)	●		● ●	●	●	
Valère-Collas (rue)	●	●	●		● ●	

Ordures ménagères · Tri · Objets ménagers encombrants · Végétaux

Dépôt des ordures la veille au soir du jour concerné à partir de 20h.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Valette (sentier)	●		● ●	●	●	
Vallorques (avenue de)	●		● ●	●	●	
Val-Notre-Dame (rue du)	●	●		● ●		●
Vaucelle (rue de)	●		●	●	● ●	
Vauginard (rue de)	●	●	●		● ●	
Vaux (rue de)	●	●	●	●		●
Védrines (rue de)		● ●	●	●		●
Vendéens (impasse des)	●		● ●	●	●	
Vercingétorix (boulevard)	●	●	●		● ●	
Vercors (rue du)	●	●	●	●		●
Verdi (allée giuseppe)	●	●	● ●	●	● ●	●
Verdiers (rue des)	●	●		● ●		●
Verdun (avenue de)	●	●	●		● ●	
Vergers (rue des)		● ●	●	●		●
Verlaine (impasse)		● ●	●	●		●
Verte (rue)	● ●		●	●	●	
Victoire (avenue de la)	●	●		● ●		●
Victor-Hugo (rue)	●		● ●	●	●	
Victor-Puiseux (rue)	●	●	●		● ●	
Vieux-Chemin-de-St-Germain (rue du)	●	●		● ●		●
Vigneronde (rue)	●	●	●		● ●	
Vignes-aux-Moines (rue des)		● ●	●	●		●
Villebois-Mareuil (rue)	●		● ●	●	●	
Violettes (rue des)	●	●		● ●		●
Vobsenterre (rue)		● ●	●	●		●
Voie-des-Bans (rue de la)	●		●	●	● ●	
Voie-Royer (rue de la)	●		●	●	● ●	
Volembert (rue de)	●		● ●	●	●	
Voltaire (rue)	●	●	●		●	●
Vosges (place des)	●		● ●	●	●	
Youri-Gagarine (avenue)		● ●	●	●		●
Yser (rue de l')		● ●	●	●		●
Yves-Farge (rue)	●		● ●	●	●	

[kharacter] RC : 482 077 096 00014